

Prescription des vaccins à l'officine (10.5 heures)

Objectifs :

- Connaître, pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations, les principaux signes cliniques, les modes de transmission, le fardeau épidémiologique et les populations à risque.
- Connaître les principales recommandations du calendrier des vaccinations de l'adulte et de l'enfant.
- Connaître les principales recommandations vaccinales concernant les professionnels de santé
- Connaître les informations relatives à la vaccination à saisir dans le carnet de vaccination du patient
- Connaître les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations et les différents modes de transmission sécurisés des informations du professionnel vaccinateur au médecin traitant
- Connaître les principaux déterminants de l'hésitation vaccinale, savoir argumenter face aux fausses nouvelles, savoir convaincre avec une information claire et objective
- Savoir mener un entretien de manière à recueillir les antécédents médicaux et les traitements en cours •
Savoir reconnaître les situations complexes de personnes à orienter vers le médecin

Programme :

Partie 1 : Maladies à prévention vaccinale

Connaître, pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations :

- principaux signes cliniques,
- modes de transmission,
- fardeau épidémiologique,
- populations à risque,
- vaccin(s) disponibles en France
- photos des présentations de vaccin
- modalités d'injection et de reconstitution

Partie 2 : Calendrier des vaccinations

Connaître les principales recommandations du calendrier des vaccinations de l'adulte et de l'enfant (primovaccination, rappel, vaccination de rattrapage) : population cible, contre-indications

Connaître les principales recommandations vaccinales concernant les professionnels de santé.

Rappels sur les principes de la vaccination et les différents types de vaccins (vivant atténué, inactivé...), notion de dose entière et réduite

Partie 3 : Traçabilité et la transmission de l'information

Connaître les informations relatives à la vaccination à saisir dans le carnet de vaccination du patient

Connaître les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations (DMP, Mon espace santé, carnet de vaccination électronique, etc) et les différents modes de transmission sécurisés des informations du professionnel vaccinateur au médecin traitant.

Partie 4 : Savoir prescrire en pratique

Connaître les principaux déterminants de l'hésitation vaccinale, savoir argumenter face aux fausses nouvelles, savoir convaincre avec une information claire et objective

Savoir mener un entretien de manière à recueillir les antécédents médicaux et les traitements en cours

Savoir reconnaître les situations complexes de personnes à orienter vers le médecin : ex : primo-arrivant, schéma vaccinal inconnu, incomplet ou aberrant, suspicion d'immunodépression, suspicion d'antécédent d'anaphylaxie à un vaccin. Ces situations seront illustrées avec des cas pratiques.

Méthodes pédagogiques :

- **Alternance de parties théoriques et de cas de comptoir**
- Mises en situation pour la pratique à l'officine
- Moments d'échanges entre les participants

Modalités d'évaluation :

- **Atteintes des objectifs :** ○ En début de formation : évaluation diagnostique sous forme de QCM
○ Au cours de la formation : évaluation formative par questionnaires et/ou cas pratiques ○ En fin de formation : évaluation sommative permettant d'évaluer les acquis sous forme de QCM ○ À 3 mois : Questionnaire en ligne adressé au stagiaire permettant d'évaluer sa mise en pratique des acquis de la formation
- **Satisfaction du participant :** ○ En fin de formation : questionnaire de satisfaction à chaud

Public concerné :

Pharmaciens titulaires et adjoint (Maximum 15 participants/jour)

Prérequis :

Aucun

Durée de la formation :

Présentiel, classe virtuelle, Elearning 10.5h

Dates et lieu du stage :

Selon calendrier établi

Intervenant :

Pharmacien diplômé, formateur professionnel, formé à la vaccination

Modalités et Délai d'accès :

Inscription selon le calendrier et minimum 15 jours avant le début de la formation

Formalisation à l'issue de la formation :

Attestation de formation remise au participant

Accessibilité aux personnes handicapées :

Contactez PHARMACADE pour connaître les dates des formations en fonction de la situation de handicap